Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 8270846
Centre d'intérêt: 450

Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction générale des réseaux.

Les orientations de la participation des parents dans les maternelles en milieu économiquement faible : document de travail / Ministère de l'éducation, Direction générale des réseaux. -- [Québec] : La Direction, 1982.

74, [13] p. ; 28 cm. -- (Milieu économiquement faible. Maternelle)

Code: 51-3973. Bibliogr.: p. [75-78].

ISBN 2-550-05262-5

Cote Dewey: 370.193'09714/03o Cote LC: LC/235/.C38

Descripteur(s): *Rôle des parents *Relations parents-école *Comité de parents-maîtres *Participation scolaire *Milieu défavorisé *Maternelle (Niveau)

En 1980-1981, la participation des parents aux activités éducatives est devenue l'aspect prioritaire du dossier des maternelles en milieu économiquement faible. Il devient donc nécessaire de préciser les orientations d'une participation active des parents, ses fondements, ses effets bénéfiques sur les enfants et le personnel scolaire, enfin ses répercussions sur la communauté. Le document se veut un instrument d'information et de sensibilisation à la participation active des parents à l'école. Il tend à démystifier la relation parent-enseignant en proposant une approche ouverte, respectueuse des besoins du groupe et suscitant l'utilisation maximale des ressources des parents et du milieu.

Suite à un historique de l'attitude du ministère de l'Education à l'égard de la participation des parents, le document situe les objectifs généraux et spécifiques d'une telle participation. Il en précise ensuite les effets sur le développement de l'enfant. Les diverses composantes d'une intégration pratique des parents à l'école sont alors examinées. L'essentiel du document est consacré à la planification d'une démarche de participation des parents (grilles et instruments à l'appui). Enfin, un inventaire des activités de participation à la maternelle est présenté.

Type de document: d
Auteur de l'analyse: ar

EDUQ 8270846

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des réseaux

Juin 1982

51-3973

EDUQ 8270846

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des réseaux

DOSSIER "MILIEU ECONOMIQUEMENT FAIBLE"

LES ORIENTATIONS DE LA PARTICIPATION DES PARENTS DANS LES MATERNELLES EN MILIEU ECONOMIQUEMENT FAIBLE

DOCUMENT DE TRAVAIL

Juin 1982

51-3973

Dépôt légal: deuxième trimestre 1982
Bibliothèque Nationale du Québec

I.S.B.N.: 2-550-05262-5

TABLE DES MATIERES

	Page
Présentation	
Introduction	
1. Une démocratie de la participation	1
Historique	
2. Le ministère de l'Education et la participation des parents	5
Les intentions	
3. Objectifs généraux et spécifiques	15
Le développement de l'enfant	
4. Les effets de la participation sur le développement de l'enfant	17
La réalité	
5. L'intégration des parents à l'école: ses composantes	22
La démarche	
6. La planification d'une démarche de participation des parents	33
Les activités	
7. Inventaire des activités à la maternelle	58
Conclusion	71
Références	75

PRESENTATION

La participation des parents aux activités éducatives constitue depuis 1976 une préoccupation majeure des responsables des maternelles en milieu économiquement faible. Depuis cette date, un certain nombre d'expériences ont été tentées dans les commissions scolaires. Elles ont été soutenues par des recherches réalisées au Québec et dans d'autres pays ainsi que par la réflexion des personnes-ressources affectées au préscolaire dans les directions régionales.

En 1980-1981, la participation des parents est devenu l'activité prioritaire du dossier des maternelles en milieu économiquement faible. Il semble maintenant nécessaire de préciser les orientations d'une participation active des parents, ses fondements, les effets bénéfiques encourus par les enfants et le personnel scolaire et, ses répercussions sur la communauté. Aussi, le présent document se veut un instrument d'information et de sensibilisation à la participation active des parents à l'école.

Ce document s'inscrit dans le cadre d'une politique visant une école mieux adaptée à son milieu. Il tend à démystifier la relation parent-enseignante en proposant une approche ouverte, respectueuse des besoins du groupe et suscitant l'utilisation maximale des ressources des parents et du milieu.

Les orientations présentées dans ce texte sont le produit d'une recherche effectuée par Micheline Dubé de la Direction générale des réseaux, en collaboration avec Anne Salomon du Département de psychologie de l'Université de Montréal. Elles ont travaillé sous la supervision de Lise Julien, responsable des maternelles en milieu économiquement faible.

Les pistes de travail proposées dans ce document le sont à titre indicatif et il revient au lecteur de définir lui-même son propre cheminement.

Le directeur général,

Pierre Parent

INTRODUCTION

La participation des parents au monde de l'éducation n'apparaît pas comme un phénomène unique, isolé d'une réalité sociale environnante. C'est pourquoi, il semble utile sinon nécessaire de situer la participation au sens large du terme, dans un contexte socio-politique où les interrelations sociales et l'importance de la prise en charge de la communauté par elle-même tient lieu de nouvelle philosophie.

1.- UNE DEMOCRATIE DE LA PARTICIPATION

Pour une société telle que la nôtre, la participation s'inscrit dans la poursuite d'un idéal démocratique cherchant à associer directement les individus aux décisions qui les concernent. Cette nouvelle philosophie d'intervention accorde à tous et à chacun, sans distinction, le pouvoir d'agir à titre de personne-ressource auprès de ses semblables. Elle suscite en outre, un rapprochement entre les différents membres d'une communauté lequel permet de mieux comprendre les besoins, d'utiliser les ressources du milieu et de conjuguer les efforts. Laissant chacun prendre en main le bien commun, la participation augmente les forces constructives et assure une meilleure réussite dans la poursuite des idéaux communs.

Par ailleurs, la qualité même des décisions s'en trouve modifiée: "la mise en commun des informations et la confrontation des points de vue permettent l'accroissement de la coordination nécessaire à la prévision"(1) et de ce fait, l'accroissement même de la qualité des services.

Telle que définit par Marthe Henripin, la participation est:(2)

- l'ensemble des contributions de différente nature aux produits d'une organisation;

- contributions apportées par les divers acteurs en présence;

- lesquels sont mobilisés à travers un processus d'échange volontaire;

- et reçoivent en contre-partie un certain degré de pouvoir.

Les sociétés post-industrielles ont connu, suite au développement du XXe siècle, l'avènement d'une technologie plus poussée, d'une division plus accusée du travail et d'une bureaucratisation de plus en plus accentuée. Ce nouveau modèle sociétal a fait naître de multiples inquiétudes concernant l'avenir de nos institutions. Les individus

---

(1) Tremblay, H., Communication et participation, Québec, Service général des Communications du ministère de l'Education, 1977.

(2) Henripin, Marthe, "Les ambiguïtés et les difficultés inévitables de toute participation". Prospectives, vol. 4, nos 1-2, février-avril 1978.

ont alors exprimé le besoin de prendre part aux décisions qui les concernent et le désir de ne pas être mis à l'écart des informations qui pourraient n'être que le privilège de certains membres de la société. Ces manifestations ont pour effet à court et à long terme, une plus grande autonomie de la communauté, l'actualisation de ses potentialités ainsi qu'une réduction importante de l'écart social qui existe souvent entre les professionnels et la communauté.

Cette instance particulière sur une démocratie de participation par laquelle les gens s'insèrent dans le processus de prise de décision de leurs institutions, s'avère un trait important d'une nouvelle éthique de l'environnement et de la réalisation personnelle.(1)

De nombreuses réalisations surgissent des différentes sphères d'activités et sont observables dans divers secteurs de la société. Que l'on pense aux multiples associations ou groupes de pressions de toutes sortes dont les fonctions consistent à acheminer vers les preneurs de décisions, les besoins manifestés par le groupe qu'ils représentent. Ne les retrouve-t-on pas aux niveaux politique, économique, social, culturel? Par exemple:

---

(1) The report of Task force 74, The adolescence, other citizens ant their high school. Ch. F. Kettering Foundation, McGraw Hill, 1975.

- défense des droits de la personne (femmes, handicapés, personnes âgées, économiquement faibles, minorités ethniques, prisonniers, consommateurs...).

- mouvement coopératif.

- démocratie industrielle (co-gestion de l'entreprise).

- mouvement syndical;

- mass-média (T.V. communautaire, ...).

- éducation populaire (O.V.E.P....).

- éducation permanente;

- associations de loisirs.

- etc...

HISTORIQUE

Au début des années 1960, les Etats-Unis mirent sur pied, avec l'instauration du projet Head Start, un vaste programme compensatoire pour contrer les inégalités scolaires en milieu défavorisé. C'est avec ce projet que le rôle des parents et leur implication dans l'éducation des enfants va prendre toute son ampleur. Les manques perçus dans les foyers de milieu défavorisé, les lacunes des écoles de ces quartiers vont contribuer à amener une collaboration nouvelle entre l'école et la famille. Les parents, au lieu d'être des clients ou des associés silencieux deviennent alors des associés à part entière dans l'éducation de leur enfant.(1)

2.- LE MINISTERE DE L'EDUCATION ET LA PARTICIPATION DES PARENTS

A cette même époque, une commission royale d'enquête ayant comme mandat l'étude du dossier "éducation" au Québec, déclencha une vaste démocratisation de l'enseignement, à tous les niveaux. Le rapport Parent qui résulta de cette enquête, émit plusieurs recommandations quant à l'attitude à adopter concernant l'intégration des parents.

---

(1) Gordon, Ira, "Parent involvement in early child hood Education". The National Elementary Principal, 51, 1971-1972, pp.26-30.

"L'école doit entreprendre de convaincre les parents que la réforme scolaire a besoin d'eux; elle ne saurait mieux le faire qu'en associant un certain nombre d'entre eux à l'étude de ses problèmes et à l'application de ses solutions".

"Il faut faire appel aux parents intéressés; ce sera d'ailleurs la meilleure façon de rejoindre ensuite ceux qui ne le sont pas".

Extrait du Rapport Parent
Tome 2 no 193

La participation des parents au monde de l'éducation permettrait une plus grande ouverture de l'école sur son milieu ainsi qu'une présence accrue du milieu dans la vie de l'école. Elle susciterait par ailleurs, plus d'échanges et une plus grande contribution de chacun des partenaires au processus éducatif, un accroissement de la qualité des services éducatifs et enfin, une utilisation maximale des ressources du milieu.

Suite au rapport Parent, lequel préconisait l'intégration des parents dès le début des années '60, peu de tentatives furent engagées en ce sens. Le milieu enseignant y étant peu sensibilisé, les résultats furent bien maigres jusqu'au début des années '70.

En 1971, le gouvernement québécois, soucieux de donner suite aux recommandations précédentes et reconnaissant l'urgence d'agir, décide par une législation de relancer l'idée d'intégration des parents à l'école. La loi 27 autorise la création de comités d'école, formés d'un groupe de parents, du directeur et d'un enseignant de l'école. Le règlement no 67 en précise les fonctions:

- stimuler par des moyens appropriés la participation des parents et du milieu en général à l'amélioration des services éducatifs de l'école;

- étudier les mesures susceptibles de favoriser la personnalisation des services éducatifs de l'école;

- faire à la direction de l'école toute recommandation propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de l'école.

Suite à cette législation de multiples expériences différentes sont mises sur pied par les commissions scolaires.

Dans un document publié en 1975, par le ministère de l'Education, Marthe Henripin et Vincent Ross relèvent 5 types d'activités encourues: [1] (Voir pages 9-10-11).

Dans le cadre de l'Opération Renouveau, la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal reproduit à peu de chose près le projet Head Start (programme compensatoire), pour les zones grises de Montréal. Ce projet offre différents services tels que:

- maternelle 4 ans.
- maternelle 5 ans plein temps.
- programme de nutrition.
- programme d'hygiène.
- soins médicaux.
- diminution des ratios.
- collaboration des parents.
- visites dans les foyers.
- contrôle d'absentéisme.
- perfectionnement des enseignants.

---

(1) Henripin, Marthe et Vincent Ross, Les parents dans l'école: ils font quoi? Dans quelles limites? Pourquoi et vers quoi? Québec, ministère de l'Education, Service général des communications, 1975.

SUITE A LA LOI 27,

5 types d'activités:

1.- Les activités de familiarisation mutuelle, visant à établir un contact personnel entre la famille et l'école.

2.- Les activités d'information réciproque et de formation des parents, visant à une meilleure connaissance des possibilités de l'école et du milieu.

3.- Les activités de support qui permettent aux parents de contribuer de façon indirecte à l'activité éducative des élèves.

4.- Les activités de formation supplémentaire ou complémentaire, permettant aux parents de contribuer directement à la formation scolaire des élèves.

5.- Les activités officielles de participation.

(Selon Henripin + Ross, M.E.Q., 1975)

Sous chaque type d'activités, on retrouve plusieurs expériences différentes. Celles présentées ci-dessous tiennent compte des activités liées à la maternelle.

1.- LES ACTIVITES DE FAMILIARISATION

- réunions sociales (café, soirées ...)
- classe ouverte pour l'observation par les parents
- visite à domicile, par les enseignants
- maternelle-maison, 1 fois par semaine
- marraines à la maternelle

2.- LES ACTIVITES D'INFORMATION RECIPROQUE ET DE FORMATION DES PARENTS

- diffusion d'information écrite
- assemblée générale d'information
- expositions
- information pratique par des objets éducatifs
- cours offerts aux parents

3.- LES ACTIVITES DE SUPPORT OU CONTRIBUTIONS INDIRECTES DES PARENTS A L'ACTIVITE EDUCATIVE

- activités visant à en financer d'autres (marcheton, tirage, bingo ...)
- activités d'encadrement ou de soutien

4.- CONTRIBUTIONS DIRECTES DES PARENTS A L'ACTIVITE EDUCATIVE A L'ECOLE: *les activités de formation supplémentaire ou complémentaire.*

- *contribution des parents à l'apprentissage de la lecture, des mathématiques ... à l'élémentaire*
- *mamans à la maternelle (ateliers, spectacles ...)*
- *assistance des parents pour les recherches*
- *contribution régulière aux activités d'arts plastiques*
- *clubs para-scolaires*
- *activités organisées par les parents*
- *journée de la nutrition*
- *apprentissage de la musique*

5.- CONTRIBUTIONS OFFICIELLES DES PARENTS A LA VIE DE L'ECOLE: *un régime de participation consultative.*

- *activités liées à la consultation*
- *questions qui font l'objet de consultations*
- *résultats des activités de consultation*

En 1979, le M.E.Q. définit dans l'Ecole Québécoise, énoncé de politique et plan d'action, une nouvelle politique en matière d'éducation. La participation des parents y apparaît de plus en plus importante et la place qu'on leur accorde semble essentielle à l'action pédagogique.
(Voir extraits de la politique, en annexe.)

A cette même époque, la loi 30 accorde un peu plus de pouvoir aux parents, en autorisant ceux-ci à siéger au conseil des commissaires et au comité exécutif de la commission scolaire.

Suite à la précédente, la loi 71 légifère en matière de concertation et accorde plus qu'un pouvoir de consultation aux parents, par la création des conseils d'orientation. Ceux-ci sont formés de représentants du comité d'école, conseil d'école, conseil étudiant (au secondaire) et du directeur d'école. Ils ont comme mandat de définir les orientations de l'école et son projet éducatif.

(Voir tableau "les agents d'éducation", p. 13)

LES AGENTS D'EDUCATION

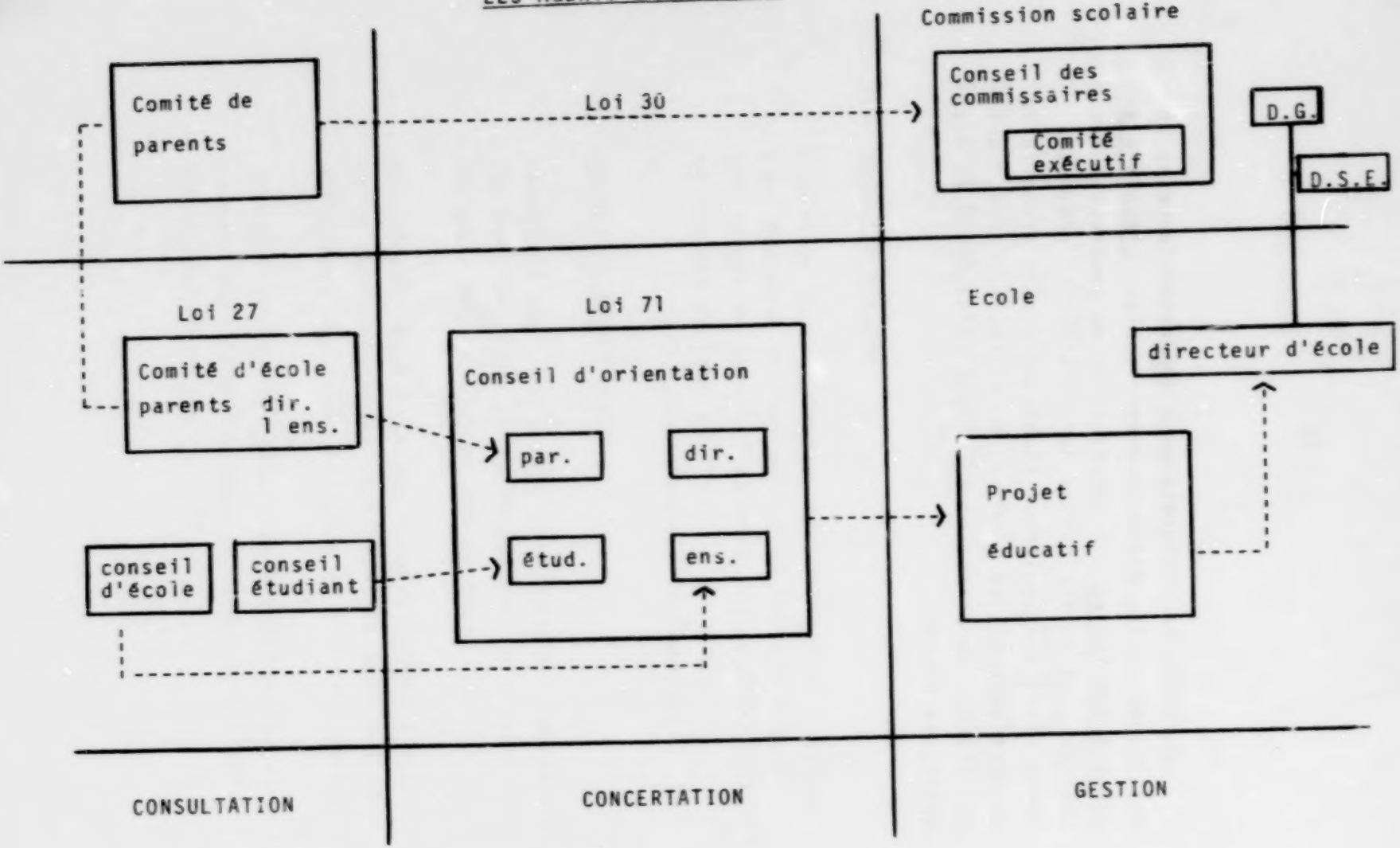

En 1980, le ministère de l'Education lance sa politique en milieu économiquement faible: L'école s'adapte à son milieu. S'appuyant sur de nombreuses recherches, la participation des parents est présentée comme étant non seulement souhaitable mais essentielle au développement de l'enfant en milieu scolaire, particulièrement au préscolaire. *(Voir extraits de la politique, en annexe).*

LES INTENTIONS

Impliquer davantage les parents dans le processus éducatif vécu par leur enfant en milieu scolaire aura non seulement des effets bénéfiques pour l'enfant et sa famille, mais permettra également le rapprochement tant souhaité de l'école et son milieu.

3.1- OBJECTIF GENERAL

"Favoriser la contribution des parents au cheminement éducatif de leur enfant et accroître leur participation au fonctionnement et au développement de l'école de leur milieu".

L'Ecole s'adapte à son milieu, p. 25

3.2- OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Permettre une plus grande ouverture de l'école sur son environnement en encourageant l'utilisation maximale des ressources des parents.

- Favoriser l'évolution des rapports entre l'école et la collectivité en facilitant la présence des différents agents du milieu à la vie de l'école.

- Démystifier les relations entre enseignants et parents par l'établissement d'échanges continus entre l'école et la famille.

Le rapprochement entre les différents membres d'une communauté aura comme conséquence un accroisement de la qualité des services éducatifs.

Le rôle du comité d'école à cet égard s'avère d'une grande utilité. Il apparaît très important de travailler en concertation avec ses représentants, à la définition des objectifs, des priorités et des moyens d'action. Cet échange favorise la poursuite des mêmes buts et la référence à de mêmes valeurs.

LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Comme le souligne Cowen[1], la famille et l'école sont parmi les systèmes sociaux les plus importants pour façonner le développement de l'enfant puisque c'est dans ces deux contextes que s'écoulent ses premières années.

La première vision du monde que peut avoir l'enfant comme amical ou hostile, restrictif ou permissif, menaçant ou réconfortant et les styles d'interaction qu'il développe sont grandement fonction des expériences vécues à la maison et à l'école...

Il est donc nécessaire de mettre l'accent sur les interactions familiales et les structures de l'école dans ce qu'elles ont de positif comme résultat.

4.- LES EFFETS DE LA PARTICIPATION SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Plusieurs études tendent jusqu'ici à démontrer, tant au Québec qu'aux Etats-Unis, que les résultats escomptés des programmes compensatoires s'avèrent à long terme très limités sauf, là où les parents sont activement impliqués. En effet, le facteur prépondérant de réussite semble fortement relié à la relation parent/école.

Les travaux concernant la relation entre la famille et le développement de l'enfant sont nombreux. Brookover, tel que rapporté par Purkey[2], constate que:

---

(1) Cowen, E.L., "Social and community interventions". Annual Review of Psychology, vol. 24, 1973, pp. 423-472.

(2) Purkey, W., Self-Concept and School Archievement. Prentice-Hall, 1970.

"... lorsque les perceptions et les attentes des parents sont modifiées, les enfants changent positivement leurs perceptions d'eux-mêmes et améliorent leurs résultats scolaires".

Selon Cohen(1)

"... les parents qui s'impliquent directement dans l'éducation de leurs enfants voient augmenter la réussite de ces derniers".

Lors d'études portant sur les visites à domicile, Gray(2) souligne:

"... si l'on compare un programme préscolaire avec un autre axé sur la sensibilisation des parents à l'éducation de leurs enfants, c'est ce dernier qui, à long terme, se montre plus efficace, se répercutant sur les enfants plus jeunes de la famille et débordant même le cadre familial pour atteindre le voisinage".

Ira Gordon(3), dont les travaux sont fort nombreux sur le développement du jeune enfant en milieu scolaire, note que la relation famille/école semble se diriger vers une association où les parents seront non seulement invités à observer leur enfant en

---

(1) Cohen, D., "The price of Community Control". Commentary, vol. 48, 1969, pp.23-32.

(2) Gray, S., "Home visiting Programs for Parents of young children". Paper presented at the meeting of National Association of Education of young children, Boston, 1970.

(3) Gordon, I., Op-cit.

classe mais à travailler en collaboration avec celui-ci et les enseignants. Dans le cadre du programme Follow Through en Floride, Gordon fit les constatations suivantes:

- les enfants apprennent mieux quand les expériences éducatives se poursuivent à l'école et à la maison;

- les enfants apprennent mieux également lorsque la sous-culture du milieu dans lequel vit l'enfant est respectée et que celui-ci peut s'affirmer tant dans sa classe que dans l'école;

- les parents ont une meilleure estime de soi et un sentiment de compétence, s'ils se voient capables d'enseigner à leurs propres enfants ou à ceux des autres, s'ils peuvent prendre des décisions concernant les contenus pédagogiques;

- enfin, si les parents sont activement impliqués dans l'éducation au niveau préscolaire, ils continueront à s'engager tout au long de la vie scolaire de leur enfant.

En outre, l'estime de soi des parents, les attitudes à l'égard de l'école, les espoirs de réussite se répercutent sur les attitudes, l'estime de soi et la performance des enfants.

Wood[1] en Grande-Bretagne, a cherché à analyser si l'implication directe des parents dans un programme scolaire pouvait être un élément dynamique pour l'école. Il a fait les observations suivantes:

- il y a une augmentation très nette de la performance scolaire des enfants;

- les enfants dont les parents s'impliquent beaucoup démontrent une très grande amélioration par rapport aux autres enfants. L'amélioration varie: elle porte sur la compréhension des textes, le raisonnement verbal ou les mathématiques;

- les parents des enfants, de leur côté, démontrent une modification d'attitudes et d'intérêts à l'égard de l'éducation avec, notamment, beaucoup plus d'intérêt de nature pratique à l'égard du travail scolaire de leurs enfants et une meilleure compréhension des contenus.

Enfin, pour Blades[2] de tels projets d'intégration des parents à la vie scolaire, ont pour conséquence des attitudes plus positives des parents vis à vis le personnel enseignant, l'éducation et l'école.

(1) Wood, A.J., "Some effects of involving parents in the curriculum". Trends in Education, 1973-1974, pp.29-36, 39-45.

(2) Blades., Th. "An evaluation of affective impact on on parents participating in preschool program.". St. Louis University, 1977, University Microfilms International, Ann Arbor, no 7800474.

Si ce n'est que quelques chercheurs parmi tant d'autres qui ont été cités, les points soulignés nous permettent de déceler de nombreux avantages à une participation active des parents.

Ces constatations nous permettent de conclure que le but de ces expériences n'est pas seulement de changer les attitudes des parents à l'égard de l'éducation et de l'école, mais de permettre également un échange entre l'école et la famille. A travers ces échanges, les enseignants peuvent mieux comprendre les besoins des enfants et les parents peuvent suggérer des façons de mieux répondre à ces besoins.

LA REALITE

Plusieurs enseignantes de niveau préscolaire ont senti la nécessité d'impliquer les parents dans le processus éducatif vécu par leur enfant à l'école. Cette préoccupation s'est manifestée dans leur action de diverses façons (rencontre d'information, visite à domicile, animation d'ateliers, observation en classe, ...), à partir desquelles on a pu dégager plusieurs types de participation. On s'est aperçu également que les parents avaient un rôle spécifique à jouer à l'intérieur des différentes activités.

5.- L'INTEGRATION DES PARENTS A L'ECOLE: SES COMPOSANTES

Dans le modèle de Gordon [1], l'école et la famille ne sont pas vues isolément, mais en relation avec les autres institutions sociales de la communauté. Selon ce modèle, une multitude de rôles, également nécessaires, sont à exercer. La participation des parents à l'école ne se fait pas sous une forme unique. On peut dénombrer six rôles que peuvent assumer les parents:

- Educateur de leur enfant: les parents sont encouragés à stimuler leur enfant le plus possible en utilisant le matériel de la maison pour susciter leur développement.

---

(1) Op-cit.

- Para-professionnel: un parent qui vient du milieu, est payé par l'école pour accomplir certaines fonctions, par exemple, rendre visite aux parents pour les soutenir dans leur tâche d'éducateur ou aider l'enseignante en classe. Le para-professionnel est la charnière de la communication école-famille.

- Volontaire dans la classe: tout en apportant sa collaboration à l'enseignante, le volontaire s'informe sur ce qui se passe à l'école et aide à informer d'autres parents.

- Elève: le parent peut suivre des cours ou des ateliers qui lui sont offerts. Ce rôle étant plus passif, il devrait toujours répondre à un besoin exprimé préalablement par les parents; il ne s'agit pas de leur imposer des sujets de formation éloignés de leur réalité. Trop de sujets à la mode ont parfois été vendus par des professionnels sans tenir compte des besoins réels d'un groupe.

- Auditeur: participation des parents à des réunions pour recevoir de l'information. Ce rôle très passif devrait être réduit à son minimum.

- Agent décisionnel: ce rôle implique les parents dans la gestion et la planification des activités

de l'école. La législation actuelle en matière d'éducation prévoit quatre lieux privilégiés à cet effet:

- comité d'école;
- conseil d'orientation;
- comité de parents;
- conseil des commissaires.

De plus, une enseignante ou un parent peut décider de former un comité de classe où les parents auraient par exemple, à décider de certaines activités ou d'un mode de fonctionnement pour la classe.

Note: La restructuration scolaire prévoit une extension de ce rôle d'agent décisionnel.

Les six rôles définis par Gordon sont complémentaires. Il est impossible d'établir un ordre hiérarchique entre ceux-ci, bien que certains parents peuvent vivre une certaine évolution concernant leur degré d'implication. Par exemple, un parent peut être un auditeur avant de devenir un agent décisionnel.

Rôles assumés par les parents (I. Gordon)

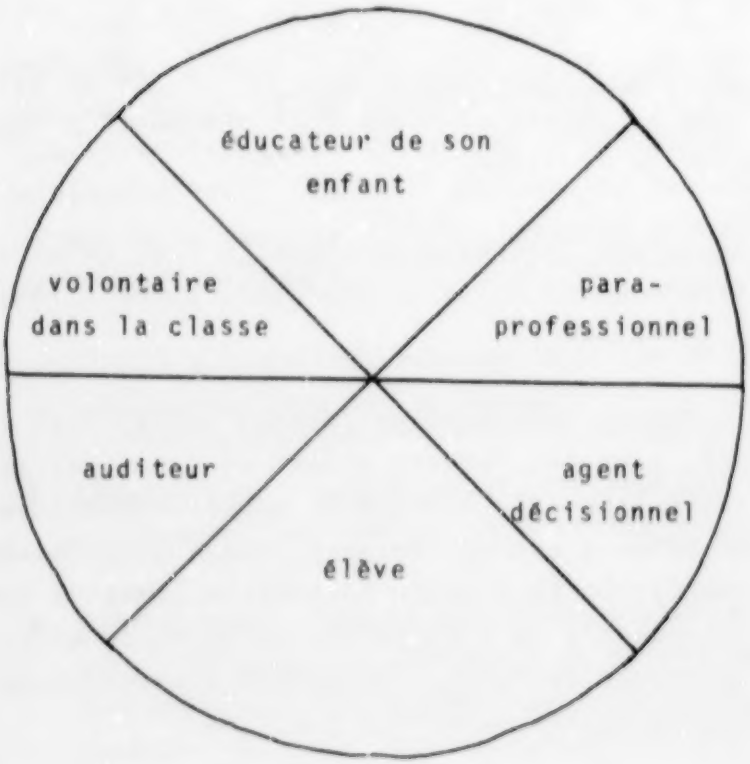

Il est à noter que les parents ne sont pas prêts à participer tous de la même façon et au même degré. Les attentes des parents peuvent être différentes et on ignore trop souvent leurs besoins et leurs possibilités de participer de façon fructueuse.

Selon Lopez[1], il y aurait trois groupes de parents se distinguant par leur volonté de participation:

- le parent intéressé et actif, i.e. celui qui se rend au devant de l'école et demande à s'impliquer de lui-même;

- le parent intéressé et inactif, i.e. celui qui attend qu'on aille le chercher, qu'on l'invite à s'impliquer;

- le parent intéressé et inatteignable, i.e. celui qui, pour des raisons allant de l'incapacité physique (travail, transport, soucis domestiques, personne à charge, maladie, etc.) jusqu'à une conception de l'école considérée comme la seule responsable de l'éducation de leurs enfants, manifeste de fortes réticences à apporter sa collaboration au milieu scolaire.

Les approches auprès des trois groupes devraient varier et il est important de respecter chacun d'eux en offrant plusieurs choix, plusieurs formules de participation permettant à chacun de

---

(1) Lopez, O., "Parent participation in education three levels - one model". Journal of Instructional Psychology, vol. 3, no 3, 1976, pp. 45-49.

s'impliquer selon ses possibilités et ses disponibilités. Il est à noter que ces groupes ne sont pas statiques et qu'un parent identifié à un groupe peut transformer sa situation et par conséquent ses disponibilités. De tels changements pourraient susciter de la part de l'enseignante de nouvelles approches à son égard.

Les types d'activités relevés chez les enseignantes de maternelle sont les suivantes:

- Observation: toutes activités amenant les parents à observer leur enfant en activité dans la classe.

- Information: toutes activités visant à recueillir l'information provenant du milieu ou cherchant à transmettre aux parents des informations concernant les activités favorisant le développement de l'enfant.

- Aide pratique: toutes activités invitant les parents à assister l'enseignantedans différentes tâches, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école.

- Collaboration: toutes activités prises en charge par les parents, initiées, planifiées par eux seuls, ou en collaboration avec l'enseignante.

- Prise de décision: toutes activités officielles de consultations à caractère décisionnel réalisées par les parents.

Ces cinq types d'activités peuvent se réaliser sous les formes suivantes:

1) Individuellement: le parent participe seul, en compagnie de l'enseignante.

2) En sous-groupes: le parent participe en compagnie de l'enseignante et de quelques autres parents.

3) Collectivement: le parent participe en compagnie de l'enseignante et de tous les parents.

Selon le type d'activité, les enfants sont présents ou absents.

Des recoupements existent entre ces différents niveaux de participation et une même activité peut parfois chevaucher plusieurs niveaux. A titre d'exemple, une activité peut susciter à la fois la prise de décision, la collaboration et l'observation: un parent vient animer un atelier de menuiserie qu'il a lui-même organisé après en avoir proposé l'idée au comité de classe.

Il est souhaitable d'offrir aux parents un choix suffisamment varié d'activités selon les types et les formes sus-mentionnés, afin que ceux-ci

aient des possibilités de participation correspondant à leurs intérêts. A long terme, parents et enseignantes peuvent espérer travailler en collaborateurs de façon régulière et continue.

Nous suggérons le diagramme suivant qui peut permettre aux enseignantes de classifier les activités qu'elles réalisent avec les parents et de situer les choix qu'elles leur proposent. *(Voir tableau, p. 30)*

LA PARTICIPATION DES PARENTS

TYPES / FORMES / ACTIVITES	OBSERVATION			INFORMATION			AIDE PRATIQUE			COLLABORATION			PRISE DE DECISION		
	I	SG	C	I	SG	C	I	SG	C	I	SG	C	I	SG	C
Visite au foyer				X											
Organisation d'une fête								X							
Remise des bulletins				X											
Observation dans la classe	X	X													
Journée de plein-air									X			X			
Sorties éducatives									X						
Cours aux parents						X									
Ateliers animés par les parents										X	X				
Comité de classe														X	X
Comité d'école														X	X
Echanges informels au moment du départ des enfants				X											
Etc...															

Légende: I = Individuellement SG = Sous-groupe C = Collectivement

Si de part et d'autre du Québec diverses initiatives ont été entreprises, il semble, cependant, qu'il subsiste toujours un certain nombre d'obstacles à une meilleure participation. Nous n'en citerons que quelques-uns:

- l'insécurité des enseignants, soit la peur d'être jugé défavorablement par des personnes venant de l'extérieur;

- le manque de temps nécessaire à la planification, la réorganisation du travail en fonction du rôle que peuvent jouer les parents auprès des enfants dans la classe;

- l'absence d'un désir partagé de collaboration sans lequel la coopération parent-enseignante ne peut être valable et profitable à tous;

- l'absence de respect mutuel et d'acceptation ne permettant pas le respect des valeurs de chacun quelque soit le milieu socio-culturel des partenaires et le statut de chacun;

- l'apathie des parents, soit un manque d'enthousiasme qui freine tout effort de participation. Selon Gorton (1), l'apathie n'est qu'un symptôme et non le problème lui-même, l'école n'offrant

---

(1) Gorton, R., "Parent Apathy: Problem or Symptom". The Clearing House, 1977, vol. 51, 1-4, 93-94.

peut-être pas une formule de participation intéressante pour les parents, tenant compte de leurs ressources et de leur disponibilité.

Aussi, toute démarche de participation suppose une prise de conscience attentive des différentes variables en jeu. Les chapitres suivants proposent, à cet effet, plusieurs pistes de réflexion.

LA DEMARCHE

Bien des formes de participation, bien des genres d'activités peuvent être proposées lorsqu'une enseignante envisage de "faire participer les parents". Mais, une certaine familiarisation est d'abord nécessaire pour entreprendre un travail commun. Il peut être difficile pour l'enseignanted'entreprendre une démarche de collaboration avec les parents comme il peut être difficile pour ces derniers de s'impliquer. C'est pourquoi, la planification d'activités de participation demande la considération des différentes variables en jeu.

6.- LA PLANIFICATION D'UNE DEMARCHE DE PARTICIPATION DES PARENTS

Le "quoi faire" est infiniment vaste. Il dépend de l'enseignante, des parents, des besoins du milieu et de ses ressources. Mais avant d'entreprendre une telle démarche, l'enseignante doit d'abord se situer par rapport à trois niveaux:

1) Elle-même: comment se voit-elle, quelle est sa motivation à entreprendre une démarche de participation, quelles sont ses limites, quel genre de participation désire-t-elle?

2) Les parents: quelle participation désirent-ils, quelles sont leurs ressources, comment les inviter à s'impliquer?

3) L'école, la direction, les autres enseignantes: quel soutien offrent-ils à l'enseignante? La "participation" fait-elle partie de la politique de l'école ou bien est-elle seule à entreprendre une telle démarche?

Le modèle de participation à établir dépend d'une série de variables. Elles doivent être bien cernées par l'enseignante avant d'entreprendre toute démarche auprès des parents. Celle-ci doit également pouvoir répondre par l'affirmative aux conditions préalables sous-énumérées:

- acceptation entière de la part de l'enseignante, car un tel programme ne peut lui être imposé d'en haut sans son plein consentement. Si elle considère qu'elle seule peut permettre à l'enfant "d'acquérir du savoir", si elle ne voit pas les contributions que peuvent faire les parents et la communauté, il lui sera fort difficile d'envisager une forme quelconque de participation;

- capacité de communiquer, de discuter, d'exposer clairement ses objectifs, de se sentir à l'aise dans la relation avec autrui;

- capacité pour le parent de se sentir à l'aise, de ne pas avoir l'impression que ce qu'il propose ou fait est dévalorisé et ne retient aucune considération;

- objectifs et planification bien définis, afin de clarifier les buts et les priorités, d'identifier les problèmes et les implications, d'envisager quelles pourraient être les autres solutions et finalement de prendre une décision; (1)

- communauté d'intérêts et de buts, chez les participants afin d'éviter les conflits insolubles;

- tenir compte des possiblilités de participation de parents, de sorte que tous aient un moyen de participer d'une manière ou d'une autre;

- rôle actif des parents auprès des enfants. Les parents se déclarent beaucoup plus satisfaits des activités vécues en compagnie de leur enfant que des activités cherchant à leur transmettre des informations concernant des sujets jugés pertinents pour l'éducation de leur enfant;

- avoir du temps pour discuter avec les parents, les rencontrer, planifier les activités, etc.

---

(1) Fullan, M., The problem of school change and implications for organizational futures. Paper presented at the meeting of the Canadian Sociology and Anthropology Association and the Canadian Association of Professors in Education tion. Montreal, May 1972.

Enfin, il est souhaitable d'établir des réseaux de communication avec le comité d'école, afin d'informer celui-ci de la démarche entreprise auprès des parents et lui permettre de soutenir l'enseignante dans la réalisation des différentes activités.

Ces conditions étant remplies, comment une enseignante peut-elle préciser clairement ce qu'elle veut et prévoir une stratégie d'intervention adéquate pour elle-même, les parents et les enfants? Comment peut-elle, tout en tenant compte des besoins du groupe, suivre son rythme et ne pas dépasser ses limites personnelles? Il revient à chaque enseignante de définir avec son groupe la démarche à suivre à partir des besoins exprimés par celui-ci et de ses possibilités. Il lui revient également de préciser dans quelle mesure elle semble prête à s'engager.

Les expériences réalisées par des enseignantes de maternelles 4 et 5 ans ayant travailler avec les parents, font l'objet de la présentation suivante:

Rencontre de familiarisation mutuelle

Cette rencontre se fait soit par une visite au foyer, soit dans la classe. Elle a pour but d'établir un contact personnel avec chaque famille.

Faite au foyer, cette rencontre s'avère une source riche d'informations sur l'enfant, sa famille, son milieu. Pour l'enfant, c'est une occasion unique de faire connaître son environnement familial, sa chambre, ses jeux ... Pour les parents peu à l'aise à l'intérieur des murs scolaires, cette rencontre se fait dans un climat sécurisant, chez lui, l'enseignante venant vers lui plutôt que l'inverse.

Lorsque la rencontre a lieu à l'école, il est important d'établir un climat simple et informel afin de permettre les échanges libres et un transfert d'informations nécessaires à chacun.

Rencontre d'information générale

Généralement faite en début d'année, une telle rencontre permet d'informer les parents concernant le fonctionnement de la maternelle, soit:

- objectifs visés
- mode de fonctionnement
- types d'activités
- types d'interventions privilégiées par l'enseignante
- place faite aux enfants
- place faite aux parents

Dans un deuxième temps, l'enseignante peut faire connaître ses attentes face aux parents ainsi que le genre de collaboration qu'elle entend établir avec eux, soit:

- buts et objectifs poursuivis;
- motivations qui sous-tendent cette démarche;
- effets espérés pour les enfants.

Les parents seront plus ouverts à une collaboration continue avec le milieu scolaire, s'ils sont bien informés concernant leurs possibilités d'actions ainsi que de l'échange nécessaire entre l'école et la famille en vue d'offrir de meilleurs services éducatifs.

Rencontre de planification

Lors de cette rencontre, l'enseignante et les parents vont explorer ensemble le type d'action à définir, à partir des pistes suivantes:

- ressortir les souhaits des parents, leurs attentes et leurs exigences face à l'école;
- établir un inventaire des ressources du groupe et de la communauté par une analyse-terrain (un membre du comité d'école peut s'avérer très utile à cette étape);

- cerner les compétences des parents;

- faire un listing de ces compétences pouvant être utilisées auprès des enfants, à partir des activités suivantes:

  - travail: menuisier, cordonnier, fermier, épicier, vendeur, pêcheur, coiffeur, routier, etc.

  - loisir : bricolage, jardinage, patinage, chasse, pêche, mécanique, etc.

  - talent : chant, instrument de musique, conteur, peinture, couture, tissage, animation de fêtes, organisation de sorties, nutrition, etc.;

- vérifier la disponibilité de chacun;

- établir un calendrier de réalisation à partir des besoins ou des souhaits exprimés et tenant compte des disponibilités de chacun.

Il peut être intéressant à ce stade-ci, de songer à la formation d'un comité de classe, lequel peut être formé de parents les plus disponibles. Ses fonctions peuvent prendre différentes formes telles que:

- chaîne téléphonique;
- organisation des sorties;

- préparation des fêtes;
- planification d'activités;
- suggestions pour l'amélioration de la classe;
- pouvoir décisionnel concernant l'organisation de la classe;
- etc.

INVENTAIRE DES RESSOURCES DE LA COMMUNAUTE

IDENTIFICATION DE LA RESSOURCE	ENDROIT (adresse, téléphone)	POSSIBILITES D'ACTION AUPRES DES ENFANTS

INVENTAIRE DES RESSOURCES CHEZ LES PARENTS

NOMS	HABILETES PARTICULIERES	TELEPHONE	DISPONIBILITES

CALENDRIER DE REALISATIONS

NOMS	ACTIVITES CHOISIES PAR UN PARENT	DATES

Rencontre d'opérationalisation

Suite à la rencontre de planification générale, l'enseignante organise avec le ou les parents concernés, individuellement ou par petits groupes, l'activité devant être prochainement réalisée avec les enfants; le groupe se penche alors sur les points suivants:

- définir les objectifs à poursuivre;
- établir la démarche à suivre;
- préciser les modalités d'organisation;
- fixer les étapes à respecter;
- partager les responsabilités;
- préparer le matériel nécessaire;
- spécifier les interventions possibles.

Ces rencontres périodiques permettent une meilleure préparation des activités, assurant pour l'enseignante et les parents la poursuite des mêmes buts et des mêmes intérêts lors de la réalisation de l'activité.

Rencontre d'échanges parent-enseignante

Ce type de rencontre individuelle permet, au besoin, de s'informer mutuellement concernant les aspects

suivants du développement de l'enfant:

- fonctionnement général de l'enfant;
- adaptation de l'enfant à la vie scolaire;
- relations de l'enfant avec les autres et l'environnement.

Ce type de rencontre permet également de rejoindre les parents les moins disponibles.

Rencontre avec personne-ressource

Un certain nombre de parents sont intéressés à recevoir de l'information concernant certains aspects du développement de l'enfant. L'enseignante peut à l'occasion faire appel à des personnes-ressources pour traiter de sujets particuliers; toutefois, il apparaît important que celle-ci participe à ces rencontres puisque c'est par elle que se fait le lien école-famille. L'objet de ces rencontres ne rejoint qu'indirectement les enfants, mais il peut arriver que l'une d'elles déborde sur une activité à réaliser auprès des enfants.

Ce type de rencontre ne doit jamais être l'unique forme de participation offerte aux parents, puisqu'on doit d'abord privilégier un type de participation favorisant le rapprochement des parents avec

leur enfant. De plus, les sujets abordés lors de ces rencontres doivent toujours être sélectionnés à partir de besoins exprimés par les parents.

Enfin, ces rencontres n'ont en aucun cas pour buts d'apprendre aux parents à être de "meilleurs éducateurs", mais tout au plus à leur transmettre des informations pouvant répondre aux interrogations qu'ils se posent concernant l'éducation de leur enfant.

Rencontre d'évaluation

Il est souhaitable, en cours d'année, de s'arrêter pour faire le point sur ce qui a été vécu, c'est-à-dire:

- analyser le travail accompli (sondage);
- cerner les difficultés rencontrées;
- évaluer le taux de participation;
- établir les réajustements qui s'imposent;
- prévoir une relance, si nécessaire.

En fin d'année, l'enseignante et les parents procèdent à l'évaluation générale de la démarche de participation. Une telle évaluation peut traiter

des points suivants:

- bilan des activités réalisées;
- analyse de la planification, de l'organisation, du déroulement des activités, de la démarche retenue;
- degré de satisfaction chez les enfants, chez les parents, chez l'enseignante;
- types d'activités les plus appréciées;
- degré d'atteinte des objectifs fixés;
- difficultés rencontrées;
- points positifs à retenir;
- changements constatés;
- taux de participation;
- suivi à apporter;
- etc.

Constitution d'un dossier

Au fur et à mesure que les activités avec les parents se précisent, il semble avantageux d'emmagasiner certaines données pour tenir à jour le déroulement du projet. L'enseignante et les parents peuvent mettre sur pied un système de fiches et un cahier de notes personnelles auxquels ils peuvent référer pour analyser et évaluer leur démarche.

Il existe différentes formules de "stockages" d'informations et c'est à chaque groupe d'établir ce qui lui convient le mieux. Voici, toutefois, quelques formules susceptibles d'être utiles pour emmagasiner l'information jugée pertinente.

- Fiche d'activités: cette fiche permet une description sommaire de chacune des activités vécues:

  - type et forme de participation retenus;
  - responsables de l'activité;
  - noms des participants;
  - brève évaluation.

Chaque activité fait l'objet d'une fiche à compléter et la compilation de toutes ces fiches permet d'obtenir un portrait général de la démarche entreprise. Elles s'avèrent fort utiles lors de l'évaluation globale de fin d'année.
(Voir "fiche d'activités", p. 49)

FICHE D'ACTIVITES

ACTIVITE : _____

OBJET : _____

DATE : _____

TYPE DE PARTICIPATION : _____

FORME DE PARTICIPATION : _____

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE : _____

_____

_____

_____

_____

PLANIFIEE ET ORGANISEE PAR : _____

_____

_____

ETAIENT PRESENTS (TES): _____ _____

_____ _____ _____

_____ _____ _____

_____ _____ _____

EVALUATION SOMMAIRE : _____

_____

_____

_____

- Grille des activités selon le type et la forme de participation: cette grille permet d'obtenir rapidement un portrait des activités réalisées tout en les situant selon le type et la forme de participation. Elle permet en outre, d'observer le genre d'activités le plus souvent privilégiées ainsi que la variété d'activités offertes. Elle permet enfin de vérifier si les activités suscitent de plus en plus la collaboration et tendent vers un type de participation à caractère décisionnel.
(*Voir "Liste des activités ...", p. 51*)

- Grille de la Participation des parents selon le type et la forme de participation: cette grille permet cette fois d'identifier la participation de chaque parent selon le type et la forme privilégiée. Elle détermine également le nombre de fois qu'un parent a participé aux activités et permet de voir rapidement ceux qui participent faiblement ou aucunement.
(*Voir "Participation des parents ...", p. 52*)

Note: Ces deux grilles ont comme principal avantage d'offrir une vue d'ensemble rapide de la démarche de participation retenue par un groupe de parents.

LISTE DES ACTIVITES SELON LE
TYPE ET LA FORME DE PARTICIPATION

ACTIVITES \ TYPES / FORMES	OBSERVATION			INFORMATION			AIDE PRATIQUE			COLLABORATION			PRISE DE DECISION		
	I	SG	C	I	SG	C	I	SG	C	I	SG	C	I	SG	C

Légende: I = Individuellement SG = Sous-groupe C = Collectivement

PARTICIPATION DES PARENTS SELON LE
TYPE ET LA FORME DE PARTICIPATION

TYPES / FORMES / ACTIVITES	OBSERVATION			INFORMATION			AIDE PRATIQUE			COLLABORATION			PRISE DE DECISION		
	I	SG	C	I	SG	C	I	SG	C	I	SG	C	I	SG	C

Légende: I = Individuellement SG = Sous-groupe C = Collectivement

- Evaluation d'une activité: suite à une activité, il peut être intéressant de connaître la réaction des parents qui ont participé à l'organisation de l'activité. Chaque activité peut faire l'objet d'une évaluation écrite, individuelle, permettant des réajustements en cours de route, s'il y a lieu. Comme les fiches précédentes, elles sont fort utiles lors de l'évaluation semestrielle.
(*Voir "Evaluation d'une activité", p. 54*)

- Grille d'évaluation générale: cette grille propose un type d'évaluation possible pour l'ensemble d'une démarche. La compilation des fiches "Evaluation d'une activité" permet dans un premier temps de faire la synthèse des activités vécues et de cerner le degré de satisfaction des participants. Il s'agit ensuite d'analyser la démarche, de faire ressortir les aspects positifs ainsi que les difficultés rencontrées, enfin, de vérifier si les objectifs poursuivis sont atteints. En somme, une sorte de bilan qui permet les réajustements nécessaires pour assurer un suivi.
(*Voir "Grille d'évaluation générale", p. 55-56-57*)

EVALUATION D'UNE ACTIVITE

NOM DE L'ACTIVITE : _____

ETES-VOUS SATISFAIT DE CETTE ACTIVITE? (CONTENU, DEROULEMENT, CLIMAT) _____

_____

_____

Y A-T-IL DES ASPECTS DE CETTE ACTIVITE QUE VOUS AVEZ TROUVE MOINS INTERESSANTS? LESQUELS? _____

_____

_____

_____

COMMENT POURRAIT-ON AMELIORER UNE TELLE ACTIVITE? _____

_____

_____

_____

AIMERIEZ-VOUS REVIVRE CE GENRE D'ACTIVITE? _____

COMMENTAIRES : _____

_____

_____

_____

_____

GRILLE D'EVALUATION GENERALE

BUT : _____

_____

OBJECTIFS : _____

_____

_____

_____

BILAN: (TYPE DE RENCONTRES, NIVEAU ET FORME DE PARTICIPATION, NOMBRE DE RENCONTRES, PREPARATION DES RENCONTRES, CLIENTELES REJOINTES, PERSONNES-RESSOURCES, CALENDRIER DE REALISATION, ...)

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

SYNTHESE DES ACTIVITES VECUES : _____

LES OBJECTIFS ONT-ILS ETE ATTEINTS ? _____

QUELLES SONT LES DIFFICULTES RENCONTREES ? _____

QUELS SONT LES POINTS POSITIFS A RETENIR ? _____

QUELS SONT LES CHANGEMENTS CONSTATES ? _____

SUIVI A APPORTER : _____

Responsable du projet

LES ACTIVITES

De nombreuses activités réalisées en collaboration avec les parents ont vu le jour au cours des dernières années dans les maternelles en milieu économiquement faible. Vouloir présenter dans ce document un inventaire exhaustif de ces réalisations, serait utopique. Toutefois, la plupart des enseignantes ayant rédigé un compte rendu de leurs activités auprès des parents, il nous semble intéressant de transmettre certaines activités-types.

7.- INVENTAIRE DES ACTIVITES A LA MATERNELLE

De la somme des activités qui se vivent à la maternelle, il nous a été possible de dégager deux grandes catégories, lesquelles peuvent se définir de la façon suivante:

- les activités qui se vivent "avec la présence des enfants";
- les activités qui se vivent "sans la présence des enfants".

La première catégorie, soit celle où les activités se vivent "avec la présence des enfants", regroupe cinq types d'activités différentes; la seconde, quant à elle, se subdivise en quatre types d'activités.

(Voir tableau, p. 59)

ACTIVITES REALISEES EN COLLABORATION AVEC LES PARENTS, A LA MATERNELLE

AVEC LA PRESENCE DES ENFANTS	SANS LA PRESENCE DES ENFANTS
- Visites à domicile. - Observation: - en classe - derrière une fenêtre - Animation d'ateliers: - dans la classe - hors de la classe - Anniversaires des enfants et fêtes. - Visites, sorties à l'extérieur.	- Rencontres d'information: - enseignante - personne-ressource - Rencontres de planification et d'organisation des activités auprès des enfants. - Rencontres individuelles pour échanges concernant l'enfant (progression, adaptation, évolution...). - Rencontres de consultation.

VISITES A DOMICILE

BUTS	ACTIVITES
- Encourager l'établissement d'échanges informels entre l'école et la famille; - Favoriser chez l'enseignante une meilleure connaissance du milieu familial; - Permettre à l'enfant d'introduire sa réalité familiale auprès de ses relations scolaires.	- Rencontre de familiarisation en début d'année; - Rencontre d'échanges concernant le développement de l'enfant; - Célébration de l'anniversaire d'un enfant, avec tout le groupe; - Observation de la naissance de petits animaux; - Une journée dans la maison d'un enfant; - Etc.

OBSERVATION

BUTS

- Permettre aux parents d'observer leur enfant en relation avec d'autres enfants du même âge à l'intérieur d'une organisation sociale élargie, hors du contexte familial.

- Permettre également aux parents de connaître le fonctionnement de la maternelle.

ACTIVITES

- Observation derrière une fenêtre d'observation (seul ou en sous-groupes).

- Observation en classe (seul).

Note: L'observation peut se faire librement, "en vrac", ou peut être dirigée sur un aspect particulier (un comportement, une activité, une intervention de l'enseignante, une attitude, etc...). Elle peut également être suivie d'une analyse et d'une discussion lors d'une rencontre ultérieure.

ANIMATION D'ATELIERS HORS DE LA CLASSE

BUTS	ACTIVITES
- Favoriser la participation active des parents par l'utilisation des ressources, talents et habiletés de chacun. - Susciter un rapprochement entre l'école et la collectivité. - Encourager la relation parent-enfant par la réalisation d'activités conjointes.	- marche en forêt - promenade en traîneau - glissade - patin - natation - pique-nique - cueillette de feuilles - coupe de l'arbre de Noël - rallye en tricycle - cueillette de coquillages - mascarade - carnaval - parade déguisée - cueillette de fleurs - etc.

ANNIVERSAIRES DES ENFANTS ET FETES

BUTS

- Favoriser la participation des parents lors des fêtes afin de souligner avec les enfants certaines occasions de réjouissances sociales.

- Rapprocher les parents les moins intéressés.

ACTIVITES

- anniversaire de l'enfant à l'école ou à la maison
- Halloween
- Ste-Catherine
- Noël
- St-Valentin
- Pâques
- Fête des mères
- Fête des pères

Note: Les parents peuvent participer à l'organisation de ces activités ou seulement être présents lors de la réalisation.

SORTIES A L'EXTERIEUR

BUTS

- Améliorer la qualité des services éducatifs en rassemblant les ressources du milieu et en rapprochant l'école de son environnement.

- Fournir à l'école plus de support de la part de la communauté dans la poursuite de ses objectifs.

ACTIVITES

- scierie
- garage
- caserne de pompiers
- bureau de poste
- épicerie
- bergerie
- poste de police
- centre de plein air
- poulailler
- vétérinaire
- taxidermiste
- foyer de personnes âgées
- marché
- boulangerie
- cordonnerie
- observation d'une ruche d'abeilles
- hélicoptère
- laiterie
- aéroport
- bateau, train
- etc.

Note: Le choix des activités proposées est dépendant de la communauté à laquelle appartient l'école.

RENCONTRES D'INFORMATIONS

BUTS

- Permettre aux parents de mieux connaître les objectifs de la maternelle, l'approche pédagogique privilégiée par l'enseignante et son mode de fonctionnement.

- Permettre également aux enseignantes d'adapter leur approche en fonction des besoins et des ressources du milieu.

- Transmettre certaines informations relatives au développement de l'enfant de 4-5 ans.

ACTIVITES

- Informations concernant le fonctionnement de la maternelle, les attentes de l'enseignante, etc. (présentation d'un diaporama, d'un vidéo, d'un journal,...)

- Recherche d'activités possiblement réalisables, à partir des ressources des parents et de leur disponibilité.

- Sujets traités à l'aide de personnes-ressources:

  . développement de l'enfant de 3 à 5 ans;
  . sexualité chez le jeune enfant;
  . relation parent-enfant;
  . importance du jeu, des livres, ...;

- Evaluation (bulletin).

- Etc.

RENCONTRES DE PLANIFICATION	
BUTS	**ACTIVITES**
- Inciter les parents à devenir des partenaires actifs du processus éducatif.	- Recherche d'activités et calendrier de réalisation.
- Améliorer la qualité des activités proposées en rassemblant les forces éparses.	- Distribution des tâches selon les compétences et les disponibilités de chacun.
	- Préparation du contenu des activités et du matériel nécessaire.

RENCONTRES INDIVIDUELLES	
BUTS	**ACTIVITES**
- Entretenir auprès des parents des échanges continus avec l'école. - Favoriser la participation des parents les moins disponibles.	- remise de bulletins - visite à domicile - appel téléphonique - rencontre après la classe - échanges informels au moment du départ des enfants - etc.

RENCONTRES DE CONSULTATION

BUTS	ACTIVITES
- Permettre aux parents de participer aux prises de décisions concernant la gestion de la classe.	- Formation d'un comité de classe. - Assemblée générale des parents de la classe. - Sondage écrit.
- Favoriser l'émergence d'une mentalité communautaire et d'une volonté d'intervention.	- Etc.

"Pour éviter que l'enfant n'appartienne à des milieux entre lesquels il y a trop de discontinuité, nous croyons que les parents doivent être des agents actifs autant dans l'enseignement donné à l'école que dans l'éducation dont ils sont responsables à la maison. Les parents possèdent des connaissances, une expérience, un champ de relation qui devraient être considérés comme autant de ressources pour l'école. Le recours aux parents aussi bien qu'à d'autres adultes de la communauté locale ou régionale comme personnes-ressources, est une conditon essentielle à l'éclatement de la société, à l'intégration de l'école dans la société et de la société dans l'école."

Ecoles de demain?

CONCLUSION

Croire que la participation des parents à la vie scolaire est une "mode" et qu'un jour elle aura fait son temps, c'est oublier une caractéristique fort importante de la société dans laquelle nous vivons. C'est, en effet, méconnaître cette vague de fond perceptible en éducation comme ailleurs, qui suscite chez les individus une prise en charge réelle de leurs institutions. C'est ignorer également, les fondements même d'une démocratie de la participation, laquelle cherche à répondre davantage aux besoins de la collectivité tout en utilisant au maximum les ressources du milieu.

Au Québec et ailleurs, on s'interroge depuis bientôt 20 ans en ce qui concerne l'intégration des parents au monde de l'éducation. Les parents étant les premiers responsables de l'éducation de leur enfant, il apparaît essentiel, sinon nécessaire que ceux-ci soient reconnus comme "agents d'éducation" au même titre que le personnel enseignant, le directeur d'école, etc. Politiques et législations sont venues confirmer cet effort de démocratisation de l'enseignement. Il existe pourtant à ce jour, fort peu de réalisations en ce sens. La présence des parents à l'école semble toujours être un phénomène marginal faisant l'objet d'un projet spécial soutenu par quelques enseignantes ou une direction d'école soucieuses d'ouvrir l'école sur son milieu. Il subsiste encore aujourd'hui, un certain nombre d'obstacles à une

meilleure participation, bien que certaines initiatives se soient avérées fort concluantes.

De nombreux avantages ont été constatés lors de l'intégration des parents en milieu scolaire. Que ce soit pour l'enfant dont les effets sont évidents sur son développement, que ce soit pour l'enseignante qui enrichit de façon substantielle son enseignement ou que ce soit pour les parents qui développent un sentiment de compétence et de pouvoir de contrôle dans le cadre du processus éducatif, chacun des participants y trouve son intérêt.

Les types de participation et les rôles pouvant être assumés par les parents se situent à plusieurs niveaux. Le modèle de participation à choisir et la forme à lui donner dépendent de l'histoire de l'école, de l'enseignante, des parents et des enfants. C'est-à-dire qu'il n'y a pas un modèle unique mais c'est à chaque école de définir les formes de participation qui répondent le plus aux besoins des enseignantes et du milieu. Divers modèles sont susceptibles d'être retenus, se situant le long d'un axe allant d'une conception traditionnelle de la nécessité d'un soutien à apporter aux parents pour qu'ils stimulent davantage leurs enfants, à celle d'une pleine valeur des parents quelque soit leur degré d'instruction, valeur d'initiative, de sens pratique qui permet de rendre l'enseignement plus concret, plus significatif, plus en relation avec ce que vit l'enfant dans son milieu.

Toutefois, il ne saurait être question pour l'enseignante de se considérer comme seule détentrice d'un savoir qui lui permette de juger, d'agir avec autrui en termes d'autorité. L'accent doit être mis sur la nécessité pour les enseignantes et les parents de se considérer comme des partenaires égaux et de trouver des moyens pour travailler ensemble afin de soutenir l'enfant dans son développement. En d'autres termes, partir d'une réalité telle qu'elle est, et composer à partir des besoins et des ressources sans chercher à la transformer ou la réformer, tout en donnant aux parents un moyen approprié de participer.

Ne pas établir un même cadre d'action pour toutes les écoles ne veut pas dire faire n'importe quoi; le type d'approche choisi doit toujours favoriser au maximum des activités intégrées à la vie de l'enfant, éviter de créer une rupture entre le milieu familial et le milieu scolaire de l'enfant, et enfin, sensibiliser parents et enseignantes à l'importance des différentes expériences que fait l'enfant. Les activités proposées doivent également correspondre aux besoins de l'enfant, à ce qu'il aime faire, à ce qu'il a besoin de faire. Elles susciteront, par ailleurs, une consolidation de la relation parent-enfant, leur permettant de vivre des expériences communes.

Enfin, la mise sur pied d'une telle démarche suppose plus d'échanges et une plus grande contribution des différents partenaires entre eux; ces derniers

demeurent responsables de l'organisation et de la planification nécessaires à la réalisation des activités choisies. Les pistes de travail proposées dans ce document le sont à titre indicatif, et il reste aux intéressés à établir leurs propres modalités d'action.

REFERENCES

1- Blades, Th., "An evaluation of affective impact on parents participating in preschool program". St. Louis University, 1977, University Microfilms International, Ann Arbor, no 7800474.

2- C.E.C.M., Communication Opération Renouveau. Montréal, Bulletin de liaison et d'information sur les activités de l'O.R., C.E.C.M., Vol. 3, no 3, Juin 1978.

3- Cohen, D., "The price of Community Control". Commentary, vol. 48, 1969, pp. 23-32.

4- Cowen, E.L., "Social and community interventions". Annual Review of Psychology, vol. 24, 1973, pp. 423-472.

5- Ecoles de demain? Conseil franco-québécois pour la Prospective et l'Innovation en Education. Editions H.M.H., Montréal, 1976, p. 261.

6- Fullan, M., The problem of school change and implications for organizational futures. Paper presented at the meeting of the Canadian Sociology and Anthropology Association and the Canadian Association of Professors in Education. Montreal, May 1972.

7- Gordon, Ira, "Parent involvement in early child hood Education". The National Elementary Principal, 51, 1971-1972, pp. 26-30.

8- Gorton, R., "Parent Apathy": Problem or Symptom". The Clearing House, 1977, vol. 51, 1-4, 93-94.

9- Gouvernement du Québec, L'Ecole québécoise, énoncé de politique et plan d'action. Québec, ministère de l'Education, Editeur officiel du Québec, 1979.

10- Gouvernement du Québec, L'école s'adapte à son milieu, énoncé de politique sur l'école en milieu économiquement faible. Québec, ministère de l'Education, Editeur officiel, 1980.

11- Gray, S., "Home visiting Programs for Parents of young children". Paper presented at the meeting of National Association of Education of young children, Boston, 1970.

12- Grégoire, Monique, "Des mots à la réalité. Les parents veulent participer". Prospectives, vol. 11, no 5, décembre 1975, pp. 265-269.

13- Henripin, Marthe, "Les ambiguïtés et les difficultés inévitables de toute participation". Prospectives, vol. 4, nos 1-2, février-avril 1978.

14- Henripin, Marthe et Vincent Ross, Les parents dans l'école: ils font quoi? Dans quelles limites? Pourquoi et vers quoi? Québec, ministère de l'Education, Service général des communications, 1975.

15- Laperrière, Anne, Les mères face à l'école en milieux populaires. Montréal, C.E.C.M., Division des services spéciaux, septembre 1977.

16- Lopez, O., "Parent participation in education three levels - on model". Journal of Instructional Psychology, vol. 3, no 3, 1976, pp. 45-49.

17- McLaughlin et al., "The effects of Title I, E.S.E.A. exploratory study". U.S. Educational Ressources Information Center. Eric Document 073216. April 1971.

18- O.C.D.E., L'évolution de l'éducation préscolaire. (CERI) Paris, 1975.

19- O.C.D.E., L'école et la collectivité. (CERI) Paris, 1980.

20- Pomfret, A., "Involving Parents in Schools: toward developing a social-intervention technology". Interchange, 1972, vol. 3, 2-3, 114-130.

21- Purkey, W., Self-Concept and School Archievement. Prentice-Hall, 1970.

22- Sévigny, Marc, "La participation des parents dans l'école, du principe à la réalité". in Education Québec, vol. 9, no 7, mai 1979, pp. 11-17

23- The report of Task force 74, The adolescence, other citizens and their high school. Ch. F. Kettering Foundation, McGraw Hill, 1975.

24- Tremblay, H., Communication et participation. Québec, Service général des Communications du ministère de l'Education, 1977.

25- Wood, A.J., "Some effects of involving parents in the curriculum". Trends in Education, 1973-1974, pp. 29-36, 39-45.

ANNEXE

L'ECOLE QUEBECOISE

4.5.1 Les parents ont manifesté des avis partagés sur leur présence à l'école. En dépit de ces contreverses, les témoignagnes entendus nous indiquent nettement qu'ils aspirent à une plus grande participation. Le gouvernement entend favoriser cette participation et proposer certains redressements partout où les milieux sont prêts à s'y engager.

parents

page 48

4.5.7 La participation collective des parents à la vie scolaire s'inscrit dans un effort de démocratisation d'un enseignement plus soucieux des besoins de chaque milieu et des attentes des parents. Cette participation a une valeur pédagogique en soi: les parents, mieux sensibilisés aux objectifs et à la démarche de l'école, seront mieux préparés à collaborer efficacement à son action éducative.

page 49

6.5 Si la participation des parents est importante dans tous les milieux, elle l'est encore plus en milieux défavorisés, car, dans ce cas, l'école répond souvent mal aux besoins du milieu et la vie scolaire des jeunes en est davantage affectée.

m.e.q.

page 78

11.4 Le succès de l'éducation préscolaire repose, pour une bonne part, sur une collaboration entre les parents et l'école, car ce sont toutes les activités qui influencent son développement. En favorisant une participation active des parents à l'école, on pourra les associer à certaines démarches pédagogiques et les aider ainsi dans leur tâche d'éducation.

page 123

L'ECOLE QUEBECOISE (SUITE)

11.4.1 *préscolaire*

La maternelle pour enfants de 4 ans exige une collaboration encore plus étroite des parents. Pour des enfants de cet âge, une interaction continue entre l'école et la famille est primordiale.

page 123

4.3.4 *opinion des parents*

La tournée de consultation sur le LIVRE VERT a révélé des divergences de vue profondes entre les agents d'éducation à l'égard de la participation des parents. Quant à eux, les parents ont été nombreux à affirmer leur volonté de franchir une nouvelle étape sur le chemin de la participation et de dépasser le stade de la simple consultation facultative. D'autres parents ont estimé suffisante une consultation réelle, voire obligatoire. Plusieurs n'en souhaitaient pas moins qu'une législation favorable leur permit de prendre des décisions sur de nombreuses questions touchant la vie scolaire.

page 45

4.3.6 *difficultés rencontrées par les parents*

Le seul résultat du sondage cité plus haut ne saurait justifier des mesures immédiates et il est utile de le compléter en recourant aux nombreux renseignements que le ministère a obtenus au cours de la consultation sur le LIVRE VERT. Il s'en dégage que les principales difficultés auxquelles se bute la participation des parents se résument ainsi:

- Dans plusieurs cas, le milieu scolaire offre une résistance à toute participation des parents, soit qu'il se sente menacé dans son autonomie, soit qu'il tienne cette participation pour peu bénéfique et qu'il la perçoive surtout comme un frein à l'action pédagogique ou administrative.

L'ECOLE QUEBECOISE (SUITE)

- Les parents ont souvent de la difficulté à se faire accepter comme groupe nanti d'une compétence particulière, ayant des droits et des responsabilités en milieu scolaire. Leurs meilleures énergies sont alors sacrifiées à revendiquer ces droits, au lieu de servir de façon plus positive.

- La centralisation scolaire et la bureaucratisation empêchent, en bien des cas, les parents de prendre part à la vie de l'école.

page 45

* * * * * * * *

L'ECOLE S'ADAPTE A SON MILIEU

L'INSERTION DES PARENTS DANS LE DEVELOPPEMENT SCOLAIRE DES ENFANTS

2.2.15 Nombre d'études ont mis en évidence le rôle prépondérant du milieu familial sur le développement scolaire des jeunes et ce, à tous les niveaux. Il s'agit là de l'une des conclusions les plus importantes et les plus constantes qui se dégagent des multiples recherches menées dans divers pays.

2.2.16 C'est pourquoi, dans le cadre de la présente politique, le ministère juge essentiel de favoriser la contribution des parents au cheminement éducatif de leur enfant et d'accroître leur participation au fonctionnement et au développement de l'école de leur milieu. Cette participation des parents peut prendre diverses formes selon l'âge des jeunes; ainsi, elle sera plus active dans les actions auprès des jeunes enfants que dans celles auprès des adolescents. Une plus grande participation aura vraisemblablement pour effet d'associer plus directement les parents à la vie des institutions éducatives, de les rendre plus avertis des activités qui s'y déroulent, de faire des parents des intervenants privilégiés pour le personnel scolaire et de garantir des échanges d'informations indispensables sur le milieu familial et le milieu scolaire de l'enfant et sur son comportement dans ces deux milieux.

L'ECOLE S'ADAPTE A SON MILIEU (SUITE)

LE MILIEU FAMILIAL ET LES AUTRES AGENTS EDUCATIFS

3.5.7 *premier point d'appui*

Si on étudie les résultats des projets mis sur pied à l'intention des jeunes enfants, on constate que le milieu familial demeure le facteur d'influence le plus déterminant, quels que soient, par ailleurs, le nombre, l'ampleur et la qualité des autres moyens mis à la disposition de l'enfant. Il s'agit là de l'une des conclusions les plus nettes et les plus constantes qui se dégagent de multiples recherches menées dans divers pays. Cette influence prépondérante du milieu familial joue, semble-t-il, sur tous les types d'apprentissages, y compris ceux que nous appelons cognitifs.

3.5.8 Dans la documentation sur le sujet, l'idée d'une nécessaire participation effective, directe et régulière des parents à l'éducation de leurs enfants revient avec une telle fréquence et s'appuie sur de tels arguments, dont, certes, celui de la responsabilité des parents à l'égard de l'enfant d'âge préscolaire, qu'il est impossible de ne pas la retenir comme un trait particulièrement saillant de toute expérience et de toute action.

3.5.9 L'association des divers responsables de l'éducation avec le milieu familial doit être ouverte, authentique et inconditionnelle. Rien ne serait plus contre-indiqué, voire dommageable, qu'une attitude qui viserait d'abord à neutraliser "l'influence néfaste" du milieu familial ou à "former" l'un ou l'autre de ses membres avant de s'associer avec lui dans une entreprise éducative. Il ne s'agit absolument pas de prendre en charge le milieu familial, directement ou indirectement, mais bien plutôt d'élaborer et de mettre en oeuvre un plan qui intègre valablement la famille, "qui soit un service à la famille et permette la récupération du rôle de l'enfance dans la famille". (CERI, 1976).

L'ECOLE S'ADAPTE A SON MILIEU (SUITE)

3.5.33 Le principal atout de la maternelle-classe, c'est qu'elle permet d'offrir aux enfants qui la fréquentent un certain éventail d'activités éducatives à réaliser et un milieu favorable à la socialisation. La jardinière peut suivre régulièrement le développement des enfants, leur faire réaliser des activités qu'elle juge propices à l'un ou l'autre aspect de leur développement et diagnostiquer certains besoins particuliers. Cependant, la maternelle-classe laisse peu de place à la participation du milieu familial qui, pourtant, a été considérée, dans plusieurs recherches, comme l'élément-clé pour que les activités éducatives portent leurs fruits.

maternelle classe

page 47

* * * * * * *